

OFFRE D'EMPLOI OCCASIONNEL (AUTOMNE/HIVER 2020-2021) JOURNALIER – BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS

La **Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton**, comptant 4 385 citoyens et occupant un territoire de 70,50 km carrés, fait partie de la MRC du Val-Saint-François en Estrie. Cette région sauvage et boisée constitue une sorte d'aimant pour les villégiateurs et les fervents de plein air, mais aussi pour ceux qui veulent vivre toute l'année dans un cadre de vacances. En plein essor, la Municipalité désire s'adjoindre d'un journalier – bâtiments et espace verts pour la saison hivernale 2020-2021.

Votre défi

Relevant de la direction des infrastructures, vous serez appelé à assurer le bon fonctionnement de l'aréna Le Stardien pour la période d'opération de la glace de septembre à mars.

Vos principales tâches

- Respecter la routine de travail du préposé à l'aréna et du préposé au parc, selon l'affectation ;
- Effectuer quotidiennement la préparation et l'entretien de la surface glacée (surfaceuse);
- Maintenir la propreté de l'immeuble, des chambres de joueurs et des salles de douche en effectuant les tâches ménagères requises;
- Surveiller l'aréna et voir au maintien du bon ordre, au respect des règles établies dans le contrat de location et à l'accès aux utilisateurs et locataires selon l'horaire établi ;
- Préparer les salles selon la demande locative du département des loisirs;
- Assurer la sécurité et le maintien des installations sportives ;
- Effectuer l'entretien ménager des bâtiments ou autres infrastructures municipales ;

Votre profil

- Vous détenez un diplôme d'études secondaires (DES) terminé ou une combinaison d'expérience jugée pertinente;
- Vous êtes polyvalent et habile manuellement, car vous aurez à réaliser certaines tâches sans supervision directe et à soulever des charges pouvant aller jusqu'à 50 livres;
- Vous avez de l'expérience en conduite de machinerie lourde (surfaceuse, un atout);
- Vous possédez des connaissances de base en mécanique;
- Vous possédez un permis de conduire valide (classe 5).

Rémunération et avantages sociaux

Selon la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction et durée

Du 28 septembre 2020 au 17 avril 2021.

Horaire de base de 16 heures par semaine de soir et fin de semaine, avec possibilité de plus pour combler les absences.

Si vous désirez relever ce défi, faites parvenir votre curriculum vitae d'ici le 24 septembre 2020 à :

Guillaume Beaudette, directeur général adjoint
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton
2050, rue Ernest-Camiré, Saint-Denis-de-Brompton, J0B 2P0.
Courriel : gbeaudette@sddb.ca
Télécopieur : 819-846-0915

Nous respectons le principe de l'équité en matière d'emploi.